Master droit de la santé après LAP

Par **freeyo**, le **24/06/2014** à **20:16**

Bonjour à tous !

Ayant été accepté ce jour à l'IEP de Toulouse pour intégrer leur licence d'administration publique après ma L2 de droit, je me tourne vers vous pour savoir si d'après vous il est possible de poursuivre en master 1 droit de la santé après cette formation ?

Ma question paraît bizarre, mais ayant dans l'idéal de présenter le concours de directeur d'hôpital, l'addition de ces 2 formations me paraît être une bonne combinaison. Vous allez sûrement me dire de continuer en L3 droit, mais les concours d'attaché territorial et des I.R.A me tentent bien aussi, voilà pourquoi j'ai postulé en LAP.

Merci pour vos réponses :)

Par **Fax**, le **25/06/2014** à **01:29**

Bonsoir,

je ne connais pas trop la LAP mais en toute hypothèse vous pouvez tout à fait passer différents concours administratifs avec un M1 OU M2 "classique" en droit (d'ailleurs, à Toulouse à partir du M1 droit public, vous avez une option de préparation aux différents concours de la fonction publique + les options "protection sociale" et "politiques de santé publique). A mon avis, ces matières vous permettraient non seulement d'envisager les concours que vous souhaitez passer ainsi que de postuler au M2 droit de la santé "facilement". Donc continuer en L3 droit ouvre a priori toutes les possibilités envisagées.

En revanche, je ne sais pas trop si vous enfermer en LAP (attention rien de péjoratif dans mes propos, cela me parait seulement plus spécialisé au regard d'une L3 en droit) vous permettrait d'arriver le plus armé possible pour vos deux projets.
Cela étant je ne connais pas trop la filière LAP; En revanche la certitude est que la filière droit, qui plus est droit public, permet d'être armé pour différents concours, bien que cela ne dispense bien évidemment pas des diverses et variées prépas concours.

Par **freeyo**, le **26/06/2014** à **02:19**

Merci pour ces éléments Fax ! :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés